UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 11/02/2021 de 14 h 30 à 17 h 50

Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni en séance plénière le jeudi 11 février 2021 à 14 h 30 sur convocation du Président.

Nombre de membres du CA : 35
Nombre de membres élus présents : 25
Nombre de membres élus ayant donné procuration : 05
Nombre de membres élus absents non représentés : 05
Quorum : 18

Etaient présents :
Membres du Conseil d'Administration :
M. BORDES Laurent
représentant les personnels enseignants chercheurs :
Mme BOLLIET Valérie (en visioconférence)
Mme BUISSON Françoise (en visioconférence)
M. CAPOROSSI Olivier (en visioconférence)
Mme CARRE Hélène (en visioconférence)
M. DAVAIL Stéphane (en visioconférence)
M. DELANGHE Bernard (en visioconférence)
Mme GOSMANT Martine (en visioconférence)
M. GUIOT François-Vivien (en visioconférence)
M. LECOURT Arnaud (en visioconférence)
Mme LUBY-GAUCHER Monique
Mme MIQUEU Karinne (en visioconférence)
M. RENUCCI Antoine (en visioconférence)
M. SABONI Abdellah (en visioconférence)
M. TESSON Frédéric
représentant les usagers :
Mme PEREIRA Camille (en visioconférence)
représentant les personnels BIATSS :
Mme ALAPHILIPPE Muriel (en visioconférence)
M. FASENTIEUX Bertrand
M. KONARSKI Igor (en visioconférence)
M. MEYLAN Antoine (en visioconférence)
M. THEPAULT Hervé (en visioconférence)
représentant les personnalités extérieures :
M. LAFLAQUIERE Jean-Pierre (en visioconférence)
Mme LARROUY Isabelle (en visioconférence)
M. LAURAND Régis (en visioconférence)
Mme MANSO Marthe (en visioconférence)
Etaient absents :
Avaient donné procuration :
Mme BOUISSET Christine à M. TESSON Frédéric
Mme FORERO-MENDOZA Sabine à M. TESSON Frédéric
Mme GUENEBEAUD Célia à M. THEPAULT Hervé
M. HERMES Younis à M. le Président
Mme PALISSE Christelle à Mme GOSMANT Martine
Etaient excusés :
M. ANSART Théo
M. BLANCHARD Gérard
M. BOURREL Julien
Mme MAGNET Stéphanie
M. MANAUD Corentin

Point XII - UNITA : Référentiel d'équivalence d'horaire

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve la mise en place d'un référentiel d'équivalence horaire pour les enseignants et enseignants-chercheurs impliqués dans la mise en place des différentes actions du projet UNITA, pour l'année universitaire 2020-2021.

Ce référentiel se matérialisera soit par le paiement de primes (si le service est complet), soit par le versement au Collège du montant correspondant à la décharge horaire (dans le cas où ces heures viendraient compléter un service non complet).

VOTE : POUR : 21 CONTRE : 02 BLANCS : 04

Pau, le 12 février 2021
Le Président,

Laurent **BORDES**

Référentiel d'équivalence horaire accordé dans le cadre du projet d'Université Européenne

UNITA-Universitas Montium

Présentation du projet UNITA :

En juillet 2020, l'UPPA a obtenu le label d'Université Européenne. Le projet UNITA-Universitas Montium coordonné par l'Università degli studi di Torino (Italie) rassemble six universités situées dans des régions pour partie rurales, montagneuses, transfrontalières et qui parlent toutes une langue romane : l'Université Savoie-Mont-Blanc, l'Universidad de Zaragoza (Espagne), l'Universidade da Beira Interior (Portugal), et l'Universitatea de Vest din Timişoara (Roumanie), l'Université Covilhã-Beira (Portugal), Timisoara Ouest (Roumanie) et Saragosse (Espagne) et l'UPPA.

Le projet consiste à travailler à un nouveau modèle d'université européenne intégrée en s'appuyant sur 3 caractéristiques communes :

- nos universités sont situées dans des régions montagneuses rurales et transfrontalières du sud, du centre et de l'Est de l'Europe, c'est-à-dire dans des écosystèmes partageant des défis similaires ;
- nous souhaitons promouvoir les langues romanes comme langues académiques communes, les transformant ainsi en un puissant outil d'inclusion ;
- nous entendons développer des liens forts, à partir de 3 axes stratégiques : patrimoine culturel, énergies renouvelables et économie circulaire.

Grâce à ce campus interuniversitaire, les étudiants de l'Alliance UNITA vivront dans un environnement multilingue et pourront construire des cursus flexibles à travers les universités de l'Alliance basés sur une mobilité accrue, physique et virtuelle, grâce à de nouveaux outils et de nouveaux espaces numériques.

Valorisation de l'implication du personnel :

Le projet est structuré en 8 Work Packages, chacun de ces WP étant coordonné par un voire deux référents UPPA (enseignant-chercheur et/ou personnel administratif). Les personnes intervenant dans les WP ont pour missions :

-de définir une feuille de route commune avec les 5 autres universités partenaires
- de mettre en place au sein de l'UPPA et en coordination avec les partenaires les actions définies dans la feuille de route

Le temps passé par le personnel dans la mise en place de ces actions fera l'objet d'un remplissage individuel de feuilles de temps. Sur la base de ces feuilles de temps, la Commission européenne remboursera une partie du coût « personnel permanent ».

Afin de valoriser l'implication des collègues dans le projet, il est proposé de mettre en place un un référentiel d'équivalence horaire.

Mise en place du référentiel pour les enseignants, enseignants-chercheurs impliqués dans le projet

Dans le cadre du projet UNITA, **un total de 1280 heures** est prévu par an.

La répartition des heures s'effectuera entre les membres du WP, sous la responsabilité du référent du WP. Des décharges sont également prévues pour le coordinateur politique du projet.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces heures par WP**. Il est à noter que ces heures sont fongibles d'un WP à l'autre. Par ailleurs, des actions hors WP vont être menées à bien (par ex : projet transversal autour de la santé). Le personnel impliqué dans ces actions pourra également bénéficier du référentiel. Dans ce cas-là, un réajustement sera effectué sans que cela n'impacte le nombre d'heures totales prévues sur l'année, à savoir 1280 heures.**

	Nombre d'heures proposées par an	**Tâches effectuées**
Coordination générale du projet (hors WP)	192 heures/an (plafond de 128 heures par personne concernée)	-Coordination politique du projet : pilotage des actions mises en place au sein de l'UPPA, en étroite collaboration avec le bureau UNITA et les référents des WP -Définition des grandes orientations stratégique du projet en collaboration avec les partenaires des 5 autres universités -Coordination des actions avec les partenaires associés au projet -Relais auprès des partenaires institutionnels et socio-économiques, externes au projet
-WP 1 : pilotage et coordination du projet	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	-Structuration des différentes instances d'UNITA -Mise en œuvre d'une gouvernance partagée, définition d'une méthodologie de travail commune -Mise en place de différents groupes de travail sur les process, la qualité
-WP 2 : formation et apprentissage centrés sur l'étudiant et basé sur lien recherche-formation renforcé	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	-Cartographie de l'offre de cours accessible sur la plateforme UNITA, -Développement de cours mutualisés, -Accompagnement des étudiants dans les parcours réussite, -Partage de bonnes pratiques sur l'enseignement à distance et sur les pédagogies centrées sur l'apprenant, ---Mise en place d'une démarche qualité
-WP 3 : plurilinguisme et intercompréhension	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	-Développement de méthodes d'intercompréhension entre langues romanes et leur transférabilité à grande échelle, -Formation de tous les acteurs d'UNITA à l'intercompréhension
-WP 4 : recherche et innovation axée sur	192 heures/an	-Identification des acteurs dans les trois thématiques principales du projet (économie circulaire, énergies

les besoins des territoires ruraux et de montagne (WP coordonné par l'UPPA)	(plafond de 64 heures par personne concernée)	renouvelables, patrimoine culturel) : cartographie -conception de modèles pour les centre de R & I de l'UNITA : organisation de 3 ateliers dans les 3 thématiques -Mise en place de centres de R&I d'UNITA : Elaboration d'un plan stratégique quinquennal de R&I dans les trois thématiques partagées par tous les acteurs (académiques et socio-économiques) -Structuration du lien recherche-formation : initier les étudiants de licence à la recherche par le biais si possible de courts séjours dans les territoires ruraux et de montagne, encourager les formations de master basées sur la recherche par des écoles pluridisciplinaires d'été/d'hiver avec initiation aux projets de recherche en cours dans les hubs ; renforcer les liens entre les programmes doctoraux de l'UNITA : structurer des itinéraires de doctorat autour des activités de recherche des Hubs dans les trois thématiques par le biais de mobilités.
-WP 5 : Connexion entre les campus : un environnement d'apprentissage motivant	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	-Co-construction du campus UNITA : construction d'une offre de services, développement d'une plateforme numérique collaborative, mise en place de la carte européenne étudiante, construction d'une application mobile UNITA, cartographie des programmes de cours, développement de services d'accueil, lancement de défis liés au développement de campus durables, développement d'évènements connectés
-WP 6 : Mobilité pour tous (étudiants et personnel)	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	-Développement de la mobilité pour tous : mobilité formation (virtuelle, hybride, en présentiel), mobilité stages (partage d'offres de stages), transformation numérique de la gestion des mobilités, identification des freins à la mobilité physique, conception de nouvelles formes de mobilité
-WP 7 : Interroger l'identité européenne : citoyenneté et valeurs	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	Collecter des images de la citoyenneté européenne : - Organisation d'ateliers en ligne pour les étudiants, -Déploiement d'ateliers en milieu rural, forum interactif sur la citoyenneté européenne -Développement de la recherche multidisciplinaire sur la citoyenneté européenne -Enseignement et diffusion de la citoyenneté européenne
-WP 8 : Développer une identité UNITA commune et ouverte sur le monde (communication et pérennité)	128 heures/an (plafond de 48 heures par personne concernée)	-Analyse des réglementations nationales et européennes auxquelles sont confrontées les universités européennes, -Développement d'un plan de viabilité à long terme de l'UNITA, -Création d'une entité légale européenne UNITA, -Développement de l'identité et du plan de communication de l'UNITA,

		-Mise en place de la politique d'édition de l'UNITA (Création d'une maison d'édition : développer le libre accès aux résultats de l'UNITA = lancement d'une bibliothèque en ligne ouverte)
TOTAL	**1280 heures/an**	

Gestion du référentiel :

Elles se matérialiseront soit par le paiement des heures (si le service est complet), soit par le versement au Collège du montant correspondant à la décharge horaire (dans le cas où ces heures viendraient compléter un service non complet).

La présente délibération est valable pour l'année universitaire 2020-2021 (le projet UNITA ayant démarré le 01/11/2020).